



Plus
pour la vie.

POLITIQUE D'ACHAT DU THÉ

ALDI SUISSE





1. Introduction

À travers nos principes de responsabilité d'entreprise, nous avons défini notre conception d'une action responsable vis-à-vis de nos clientes et clients, de nos partenaires commerciaux, de la nature et de l'environnement. Le processus durable d'acquisition de nos ressources et le respect de critères écologiques et sociaux au sein de la chaîne logistique mondiale y jouent un rôle essentiel. Avec notre politique d'achat, nous entendons prendre nos responsabilités et faire connaître à nos fournisseurs ainsi qu'à nos clientes et clients nos objectifs et nos exigences.

Le thé fait partie des boissons les plus populaires au monde. Il est cultivé aussi bien sur des plantations que par de petites exploitations agricoles, essentiellement en Chine, en Inde, au Kenya et au Sri Lanka, le rooibos étant, par exemple, exclusivement cultivé en Afrique du Sud. La récolte des feuilles de thé est souvent effectuée par des femmes qui travaillent dur, pour des salaires parfois inférieurs au minimum vital. Les petits exploitants doivent souvent vivre avec le minimum vital, et font face à de nombreux défis. Étant donné que le thé fait l'objet d'échanges sur le marché mondial, les prix sont variables et diffèrent considérablement selon la région et la qualité. De plus, la récolte et la qualité du thé dépendent fortement du climat, raison pour laquelle plusieurs régions de culture sont souvent utilisées.

Afin de développer durablement le secteur du thé, il est essentiel d'améliorer la situation des agriculteurs et de les soutenir dans leur travail, par exemple à travers la transmission de connaissances sur les méthodes de culture économes en énergie et en ressources ou encore sur les mesures d'amélioration de la qualité. C'est pourquoi nous nous appuyons sur des normes sociales reconnues. De plus, nous nous distançons des mesures néfastes pour l'environnement, comme l'exploitation illégale du bois et le défrichement par le feu. Dans cette perspective, notre politique d'achat du thé constitue une ligne directrice en vue d'un approvisionnement responsable.

Avec nos partenaires commerciaux, nous nous appuyons déjà sur des normes sociales reconnues pour une grande partie de nos thés et nous souhaitons continuer à encourager et développer l'approvisionnement responsable en thé au sein de nos chaînes d'approvisionnement.

Les normes de certification que nous avons acceptées sont les suivantes:

- FAIRTRADE
- Rainforest Alliance

Pour nos thés de qualité bio, nous nous efforçons d'obtenir une certification supplémentaire conforme à l'une des normes sociales ci-dessus. Les articles de nos marques propres «BIO Natura» avec un drapeau suisse et «NATURE SUISSE», ou les articles couverts par la marque SUISSE GARANTIE, sont exclus des exigences ci-dessus.

2. Champ d'application

Sont concernés l'ensemble des produits bruts de nos marques propres relevant de nos gammes de thé, c'est-à-dire les thés verts, blancs et noirs, les thés rooibos, ainsi que les thés aux fruits et infusions vendus. Les thés instantanés sont exclus du champ d'application.



3. Objectifs et exigences

Afin d'augmenter la part de thé certifié, nous nous fixons les objectifs suivants.

- Depuis 2018, nos produits contenant du thé rooibos comme ingrédient principal doivent être certifiés Fairtrade ou Rainforest Alliance.
- Depuis 2019, tous nos thés verts, blancs et noirs doivent être certifiés Fairtrade ou Rainforest Alliance.
- Concernant nos produits contenant des thés aux fruits et des infusions comme ingrédient principal, nous nous efforçons d'augmenter continuellement les quantités certifiées. D'ici au milieu de l'année 2023, l'intégralité de ces thés devra être issue de sources certifiées (Fairtrade ou Rainforest Alliance)

L'utilisation de thé certifié contribue à améliorer considérablement la traçabilité et la transparence de la chaîne d'approvisionnement du thé. La transparence et la traçabilité sont deux éléments essentiels dans l'approvisionnement et la commercialisation du thé durable. Notre objectif est d'offrir à notre clientèle une plus grande transparence, y compris en ce qui concerne le thé, et, si possible, une traçabilité jusqu'à l'origine.

Durant le processus d'achat, nous appliquons également les normes sociales de production d'ALDI, définies dans le cadre de nos principes de responsabilité d'entreprise. Ces standards décrivent nos exigences minimales, que nous nous efforçons de dépasser dès que nous le pouvons. Nous attendons de tous nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent ces standards tout au long de la chaîne d'approvisionnement et qu'ils fassent en sorte qu'ils soient bel et bien appliqués par leurs sous-traitants ainsi qu'au cours des processus de production. Les «Standards sociaux dans le domaine de la production» reposent sur:

- les normes de l'OIT (Organisation Internationale du Travail),
- la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU,
- la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

En outre, le groupe ALDI SÜD, et notamment ALDI SUISSE, ont également rejoint l'initiative de conformité sociale en entreprise (BSCI) d'amfori en 2008. Les membres de l'amfori BSCI s'engagent en faveur de l'amélioration des conditions de travail au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, du respect des directives environnementales et en faveur de la création de structures permettant de garantir le respect des normes sociales dans le domaine de la production.



4. Partenaires et normes



FAIRTRADE

Le label Fairtrade implique entre autres de meilleures conditions de travail, une prime pour les projets communs, des relations commerciales à long terme et des cultures respectueuses de l'environnement. La prime Fairtrade, qui récompense aussi bien des regroupements de petits producteurs que de cueilleurs de thé, permet de réaliser des projets bénéfiques pour l'ensemble de la communauté. Elle est accordée, par exemple, à des projets d'amélioration de la vie quotidienne, à des mesures dans le domaine de l'éducation et des soins de santé, ou est utilisée pour améliorer la situation en matière de logement ou bien renforcer la productivité des petites exploitations agricoles.



RAINFOREST ALLIANCE

Le label Rainforest Alliance signifie que les propriétaires de fermes utilisent des méthodes d'agriculture plus durables, qui améliorent leurs conditions de vie, protègent les droits humains de leurs travailleuses et travailleurs, et les aident à s'adapter aux changements climatiques et à protéger les forêts.



BIOLOGIQUE

Le label BIO se trouve sur les produits dont la culture et la fabrication n'utilisent ni le génie génétique ni les produits phytosanitaires synthétiques. D'autre part, le passage de l'agriculture conventionnelle à l'agriculture biologique augmente nettement les revenus des agriculteurs et des agricultrices. Tous les produits à base de thé portant le label BIO ont été fabriqués et contrôlés, a minima, conformément à la législation de l'UE relative à l'agriculture biologique.

5. Mise en œuvre active

La mise en œuvre des exigences en matière de développement durable a lieu en étroite collaboration avec nos fournisseurs. Nos fournisseurs sont également tenus de se fournir en thés certifiés conformément à l'un des systèmes de certification présentés, en accord avec les acheteurs responsables. Le fournisseur est responsable de la validité de la certification. Ainsi, le respect des normes respectives fait partie intégrante de nos contrats.

Si les objectifs que nous avons fixés ne sont pas atteints, nous concentrons nos efforts afin de faire en sorte que ce soit possible à l'avenir et développons des mesures concrètes avec nos partenaires afin d'améliorer les processus de production. Dans certains cas, nous nous réservons également le droit de mettre fin aux relations commerciales. Notre objectif commun: les produits durables doivent s'imposer comme une évidence, aussi bien pour les commerçants que pour les consommatrices et consommateurs.

En vue de favoriser le développement durable dans le secteur, la présente politique d'achat du thé fera l'objet d'évaluations régulières.